

Vu l'ordonnance souveraine n° 826 du 2 novembre 1953 portant modification de l'article 5, paragraphe 2, de l'ordonnance du 16 janvier 1863 relative à l'Ordre de Saint-Charles ;

Avons Ordonné et Ordonnons :

ARTICLE PREMIER.

Sont promus ou nommés dans l'Ordre de Saint-Charles :

Au grade D'OFFICIER :

MM. Francis BOISSON, Trésorier Général du Comité Olympique Monégasque,

André CAMPANA, Adjoint au Maire de Monaco,

Jean CHAPON, Président honoraire du Conseil d'Administration de l'Institut Océanographique de Monaco,

Stéphane DERMAGNE, Président du Conseil Economique et Social en France,

Alain DORATO, Conseiller Principal d'Education du Lycée Albert 1^{er},

M^{me} Anna FRANCO, épouse AMALBERTI, Membre de l'Association des Femmes Chefs d'Entreprises de Monaco,

M. Didier GAMERDINGER, Directeur Général du Département de l'Intérieur,

M^{me} Josyane LAHORE, ancienne Présidente de l'Association Monaco Aide et Présence,

MM. Alain LECLERCO, Expert-Comptable,

Georges LISIMACHIO, Chef de Notre Cabinet,

Laurent LUCCHINI, Président du Conseil Scientifique de l'INDEMER, Membre du Conseil de la Mer,

Etienne MOUGEOTTE, Vice-Président de société,

M^{me} Rosine NAVA, épouse SANMORI, Vice-Présidente de la Croix-Rouge Monégasque,

M^{me} Florence PECHERAL, Conseil en propriété intellectuelle,

Ordonnance Souveraine n° 1.392 du 17 novembre 2007 portant promotions ou nominations dans l'Ordre de Saint-Charles.

ALBERT II
PAR LA GRACE DE DIEU
PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Vu l'ordonnance du 15 mars 1858 portant création de l'Ordre de Saint-Charles, modifiée par l'ordonnance du 16 janvier 1863 ;

Vu l'ordonnance du 16 janvier 1863 fixant les statuts de l'Ordre de Saint-Charles ;

Vu l'ordonnance souveraine n° 125 du 23 avril 1923 concernant les insignes de l'Ordre de Saint-Charles ;

- | | |
|--|---|
| <p>MM. Robert REYNAUD, Pharmacien, Directeur de Laboratoire d'Analyses Médicales,</p> <p>Adriano RIBOLZI, Antiquaire, Membre du Conseil d'Administration du TEFAF de Maastricht,</p> <p>Rainier ROCCHI, Directeur des Affaires Culturelles,</p> <p>Jean-Paul SAMBA, Expert-Comptable,</p> <p>Frédéric SANGIORGIO, Avocat-défenseur,</p> <p>Robert SMULDERS, Consul Général honoraire des Pays-Bas à Monaco,</p> <p>Panayotis TOULIATOS, Administrateur délégué de société.</p> <p>Au grade de CHEVALIER :</p> <p>MM. Jean AUBERT, Inspecteur des permis de conduire,</p> <p>Ilhami AYGUN, Consul honoraire de Turquie à Monaco,</p> <p>Nicolas BASSANI, Maire de La Turbie,</p> <p>Xavier BECK, Maire de Cap d'Ail,</p> <p>Philippe BOTTO, Sous-Directeur des Caisses Sociales de Monaco,</p> <p>Alain BROMBAL, Chirurgien-dentiste,</p> <p>Pierre CAILLE, Président de sociétés, Conseiller du Commerce Extérieur de la France,</p> <p>Jean-Michel CASTERMAN, Adjudant-Chef à la Compagnie de Nos Carabiniers,</p> <p>Patrick CESARI, Conseiller Général, Maire de Roquebrune-Cap-Martin,</p> <p>Alain COSTA, Industriel,</p> <p>Maxime CRENER, Directeur de l'International University of Monaco, Consul honoraire de l'Equateur à Monaco,</p> | <p>MM. Jean-Michel CUCCHI, Président de la Commission des Finances et de l'Economie National du Conseil National,</p> <p>Christian CURAU, Vice-Président du Conseil de l'Ordre des Architectes de Monaco,</p> <p>Roland DE RECHNIEWSKI, Dirigeant de la Compagnie des Autobus de Monaco,</p> <p>Jean-Luc DELCROIX, Directeur de la Poste de Monaco,</p> <p>M^{me} Sylvie DELPY, Pharmacienne,</p> <p>MM. Jean-Marc DEORITI-CASTELLINI, Adjoint au Maire de Monaco,</p> <p>Tigrane DJIERDJIAN, Administrateur de sociétés,</p> <p>MM. Istvan ELEK, Président de sociétés,</p> <p>Moustapha EL-SOLH, Administrateur délégué de société, Consul honoraire du Liban à Monaco,</p> <p>M^{me} Bernadette FIAMMETTI, épouse TRINQUIER, Chef du Secrétariat Particulier de S.E. M. le Ministre d'Etat,</p> <p>MM. Hayim FRESKO, Président de société,</p> <p>Philippe GAMBA, Chef du Service des Archives Centrales,</p> <p>Jean-Paul GAZO, Pharmacien,</p> <p>Jean-Claude GUIBAL, Député-Maire de Menton,</p> <p>M^{me} Camille HALPERN, épouse SVARA, Adjoint au Maire de Monaco,</p> <p>MM. Thomas HSU, Président de société,</p> <p>Mahamadou IDRISSE, Directeur de société, Consul honoraire de Monaco à Niamey (Niger),</p> <p>Ivan Bozidar IVANOVIC, Directeur Général de société, Consul de Monaco à Londres,</p> |
|--|---|

MM. Jean KERWAT, Consul honoraire de Croatie à Monaco,
Serge KLARSFELD, Avocat, Ecrivain, Historien,

M^{me} Anne-Marie LACROIX, épouse NOIR, Administrateur de sociétés,

MM. Hubert LANTERI-MINET, Président du Saint-Jean Club,
Manfredi LEFEBVRE D'OVIDIO, Président de société,
Pierre-François LEPAGE, Président de société,
Fernand LEVI, Président de la Commission d'assistance aux victimes de spoliations durant la seconde guerre mondiale, Président délégué de société,

MM. Peter Livanos, Président de sociétés,
Alain MALRIC, Chef du Service du Contrôle des Jeux,
Alexandros MARATOS, Président du Bureau Hydrographique International,
Marc MASSOBRIO, Commandant-Inspecteur de Police,
Mario MURATORE, ancien Chef de cuisine à l'Hôtel de Paris,
François OREZZA, Membre du Groupement des Entrepreneurs Monégasques du Bâtiment,
Gildo PALLANCA, Membre du Conseil Economique et Social,
Philippe RICHON, Consul honoraire de la République du Chili à Monaco,
Michel RIZZI, Professeur de Sciences Physiques,
Jean-François ROBILLON, Cardiologue,

MM. Gianni ROMANO, Membre du Bureau de l'Association Monégasque des Activités Financières, Président et Administrateur délégué de société,
Mauro SERRA, Président de l'Association Star Team for Children,

M. Jean-Pierre TASIAUX, Administrateur de sociétés,

M^{me} Christiane TATICCHI, épouse SIONIAC, Médecin-Inspecteur des scolaires à la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale,

MM. Klaus TÖPFER, Membre du Bureau exécutif de la Fondation Prince Albert II,
Barend VAN DER WORM, Président de société,
Manolo VELADINI, Président de la Chambre Monégasque de Shipping,

MM. René VESTRI, Maire de Saint-Jean-Cap-Ferrat, Vice-Président du Conseil Général des Alpes-Maritimes,
Gilbert VIVALDI, Président de la Société Nautique de Monaco,
Enzo ZANOTTI, Président de société.

ART. 2.

Notre Secrétaire d'Etat, Notre Directeur des Services Judiciaires, Notre Ministre d'Etat et le Chancelier de l'Ordre de Saint-Charles sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente ordonnance.

Donné en Notre Palais à Monaco, le dix-sept novembre deux mille sept.

ALBERT.

Par le Prince,
Le Secrétaire d'Etat :
R. NOVELLA.